



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
--	--	--

Investissements d'Avenir – Action « Territoires d'Innovation Pédagogique »

Annonce des lauréats de l'appel à projets « Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation »



Paris, le 13 janvier 2020 – Le Premier ministre, Édouard Philippe, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, le Secrétaire général à l'Investissement, Guillaume Boudy et le directeur général du groupe Caisse des Dépôts, Eric Lombard, se félicitent de la sélection des trois projets lauréats de l'appel à projets « Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation », de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), dont la Banque des Territoires est l'opérateur.

L'appel à projets « Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation » s'inscrit dans l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du PIA 3. Pourvu d'une **enveloppe de 30 millions** d'euros sous forme de **dotations décennales**, cet appel à projets vise à répondre à l'enjeu majeur de la formation et, plus largement, du développement professionnel des enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des formateurs de formateurs. L'objectif est de **faciliter l'émergence de pôles organisés en réseau** s'appuyant sur la mobilisation de **l'ensemble des parties prenantes et acteurs de la réussite éducative** (université, établissements scolaires, services académiques, etc.) autour de trois axes structurants :

- **intensifier la recherche pluridisciplinaire de haut niveau** consacrée à l'éducation ;
- **accélérer le transfert des résultats de la recherche vers les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE)**, afin d'irriguer la formation initiale et continue des enseignants ;
- **faciliter l'expérimentation et la diffusion des meilleures pratiques pédagogiques** dans les écoles, les collèges et les lycées constitués en réseaux, en lien étroit avec les services académiques.

Les lauréats de cet appel à projets ont été sélectionnés par un **comité indépendant d'experts français et internationaux** de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche – présidé par Marc Demeuse, professeur en psychologie et statistiques, enseignant à la Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation de l'Université de Mons en Belgique et co-présidé par Jean-Marc Monteil, ancien président d'université, ancien recteur et ancien DGESIP, chargé de mission sur le numérique dans l'éducation nationale, et Daniel Filâtre, ancien président d'université et recteur de l'académie de Versailles de 2015 à 2018, avec la collaboration et l'expertise de la Banque des Territoires, gestionnaire du programme.

L'évaluation des projets a été fondée sur trois principes tout au long de l'instruction :

- la qualité du dispositif de recherche proposé, apprécié sur la base des réalisations antérieures des équipes de recherche ;
- la qualité et la coordination effective des équipes mobilisées, en particulier au sein de l'INSPE ;
- la capacité de co-construction, de transfert et de diffusion entre les équipes de recherche, de formation et les écoles et établissements d'enseignement scolaire.

Après avoir instruit les treize dossiers de candidatures éligibles à cet appel à projets, le comité a reçu sept porteurs de projets en audition. Il a ensuite proposé **trois candidats à l'État** pour un montant total de demande de financement de 30 M€, correspondant à la totalité de l'enveloppe dédiée à cette action. Ces trois lauréats ont été retenus par l'État et seront accompagnés tout au long de leur déploiement sur 10 ans. Ils feront ainsi l'objet d'un suivi régulier et d'évaluations de performance rigoureuses.

Présentation des trois projets lauréats

Nom du projet	Porteur	Description du projet
PEGASE	Université Grenoble Alpes	Transformer les pratiques enseignantes de la maternelle au lycée pour renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux et contribuer à réduire les inégalités sociales, territoriales et cognitives .
100% Inclusion, un Défi, un Territoire	Université de Picardie Jules Verne	Créer un pôle structurant multidisciplinaire , permettant le décroisement des territoires éducatifs des régions académiques Hauts-de France et Normandie, afin d'œuvrer collectivement pour l'inclusion de tous
AMPIRIC	Aix-Marseille Université	Améliorer les performances des élèves dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux grâce à l'évolution des pratiques des enseignants, par l'ancrage de leur formation à la recherche pluridisciplinaire et au terrain

À propos des Grand Plan d'Investissement – Investissements d'Avenir

Le Gouvernement s'est engagé dans un Grand Plan d'Investissement de 57 milliards d'euros, mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. D'autre part, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) se poursuit au service de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi en France. Une partie de ce programme s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.

L'action "Territoires d'innovation pédagogique", dotée de 30 M€ du PIA, est gérée par la Banque des Territoires.

<http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

CONTACTS PRESSE

**Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse**

T 01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

<https://twitter.com/EducationFrance>

**Secrétariat général pour
l'Investissement**

T 01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

[@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

**Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation**

T 01 55 55 99 12 / 01 55 55 86 90

presse-mesri@recherche.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

<https://twitter.com/sup-recherche.gouv.fr>